LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

SOMMAIRE

1) Le sabotage des…
2) Pour la fin des 35 heures ?!
3) L'information n'est plus !
4) Sous la « houlette de Hollande »

Gérard Diez La Presse en Revue

I) 35 heures : Pour Aubry, "Mr Macron doit regarder les faits"

Martine Aubry à Lille, le 22 novembre 2014. Crédit : PHILIPPE HUGUEN / AFP
Crédit : PHILIPPE HUGUEN / AFP

Par Benjamin Bonneau

http://dai.ly/x34ulfi

La maire de Lille comprend la fermeté de sa collègue parisienne, qui envisage d'attaquer en justice la loi Macron.

INTERVIEW - "Il est évident que je n'ai pas été entendue dans cette affaire par Emmanuel Macron. J'ai même été maltraitée". Anne Hidalgo est en colère. A tel point que la maire de Paris, envisage, selon les informations d'Europe 1, d'attaquer en justice la loi Macron. Samedi matin, Martine Aubry a assuré sur Europe 1 qu'elle comprenait la position de l'édile. Avant de tacler Emmanuel Macron sur les 35 heures.

"C'est incroyable de mettre autant de zones touristiques à Paris". Le travail dominical, la maire de Lille y est franchement opposée, et elle l'avait fait savoir dans une tribune publiée dans Le Monde, en décembre dernier. C'est une "régression pour notre société", estimait l'ancienne patronne du PS. Samedi, Martine Aubry, interrogée en direct de la braderie de Lille, a rappelé cet épisode : "j'avais fait un bras de fer pour que la gare de Lille ne soit pas dans la liste de ces zones touristiques. Anne Hidalgo a totalement raison ! C'est incroyable de mettre autant de zones touristiques à Paris. Cela revient à dire que tous les commerces vont pouvoir ouvrir dans tous les quartiers. Je pense aussi – au-delà du fait que l'on peut arrêter de consommer une journée par semaine – aux petits commerces, qui vont être très gênés."

Aubry : "Anne Hidalgo a totalement raison!" sur...par Europe1fr

http://dai.ly/x34ujqk

"Je ne comprends pas les décisions qui ont été prises". Demande-t-elle à Emmanuel Macron de faire machine arrière ? "Non, car la loi a été votée… Mais en termes d'application, Anne Hidalgo a raison pour Paris. Je connais bien Paris pour y avoir vécu 45 ans. Et je ne comprends pas les décisions qui ont été prises, et qui n'ont rien à voir avec le tourisme."

"Je ne suis pas sur la ligne Macron, mais..." Quant à l'hypothèse d'une remise en question des 35 heures, son bébé, avancée à demi-mots par Emmanuel Macron, Martine Aubry est aussi catégorique qu'énervée : "il faut rappeler la réalité des choses à ceux qui pensent qu'en travaillant moins, on gonflerait l'économie. Monsieur Macron, si c'est un économiste, doit regarder les faits. Il doit savoir qu'en 2002 - c'est-à-dire au début de l'application de la loi -, on travaillait deux milliards d'heure en plus et il y avait deux millions de personnes en plus qui travaillaient. Ce débat me fait rire à chaque fois…"

Et de conclure : "je ne suis pas sur la ligne Macron, mais je veux que le président réussisse ! Et pour moi, la meilleure manière de le faire, c'est de dire ce que je crois utile pour notre pays".

Europe 1

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Les Français opposés aux 35 heures, vraiment ?

Luc PEILLON

Des ouvriers de l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime), en 2014. (Photo Charly Triballeau. AFP)

Un sondage laisserait penser que les salariés seraient contre la durée légale du travail. Une interprétation largement abusive.

Les Français pour la fin des 35 heures ? C'est le résultat fracassant d'un sondage publié ce vendredi par les Echos. Ou du moins son interprétation. Ainsi, selon le quotidien économique, «il n'y a pas d'équivoque», 71 % des personnes interrogées souhaitent «revenir sur la durée légale du travail, les fameuses 35 heures». Pas d'équivoque ? Justement, si… Car à aucun moment, dans ce sondage, n'est mentionnée la «durée légale», et encore moins «les 35 heures».

La question commandée par les Echos se limite en effet à demander : «Selon vous, faut-il laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés ?» Question qui, par sa formulation même, n'invite pas vraiment le Français lambda à répondre par la négative. Qui a envie de s'opposer au «librement», qui plus est «par accord avec les salariés» ? D'autant que la proposition n'est pas très éloignée de ce que prévoit déjà la législation actuelle…

Mais à aucun moment, donc, le quotidien ne suggère de supprimer la durée légale. Ni n'explique, de surcroît – pour un public pas forcément au fait des arcanes d'un code du travail que tout le monde ou presque s'accorde ces derniers temps à juger incompréhensible –, ce que cette suppression entraînerait, à savoir la fin de la majoration (à 25 %) des heures supplémentaires pour ceux qui en font.

Nicolas Fert, de l'institut CSA, cité dans l'article, se sent même obligé de préciser: «toutes les personnes interrogées ne mesurent peut-être pas concrètement les conséquences dans leur cas particulier». On peut même imaginer - soyons fous - que certains envisageraient de négocier une durée du travail inférieure aux 35 heures... Tout en conservant, au niveau national, une durée légale à 35 heures. Ou encore de réclamer une durée supérieure, pour bénéficier d'heures supplémentaires majorées, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses entreprises.

Bref, l'insertion de la formulation «suppression de la durée légale» ou encore «suppression des 35 heures» n'aurait peut-être pas changé le résultat final, mais elle aurait au moins permis d'en arriver à la conclusion qui en est aujourd'hui – prématurément – tirée. Jusqu'à la caricature pour le Figaro, qui a ainsi titré, sur son site web : «Les Français se disent prêts à renoncer aux 35 heures».

Avec, en sous-titre : «Les sympathisants de droite comme de gauche accepteraient une modification de la durée légale du travail». Et le rédacteur d'imaginer, un peu plus loin dans l'article: le «sondage [...] montre que les Français eux-mêmes sont prêts à travailler davantage». Autrement dit, de la question initiale - «faut-il laisser les entreprises fixer librement le temps de travail?» - on en arrive aux «Français veulent travailler plus». Manip, quand tu nous tiens…

Luc PEILLON

III) Main basse sur l'information!

Par Laurent Mauduit

Accélération de la concentration dans la presse quotidienne et audiovisuelle ; multiplication de faits de censure ; consanguinité de plus en plus accentuée et malsaine entre les milieux d'affaires et les médias ; verrouillage de l'information sur de nombreux médias audiovisuels, à commencer par l'audiovisuel public : la France vit une grave régression démocratique ! C'est presque le retour à la presse de l'avant-guerre, celle du Comité des forges.

Pour la liberté et le pluralisme de la presse, et plus généralement pour la liberté et le pluralisme de l'information, ce sont décidément des jours très sombres que traverse la France. Accélération de la concentration dans la presse quotidienne et la presse audiovisuelle ; multiplication de faits de censure venant s'ajouter à des comportements très répandus d'autocensure ; consanguinité de plus en plus accentuée et malsaine entre les milieux d'affaires et les médias ; verrouillage de l'information sur de nombreux médias audiovisuels, à commencer par l'audiovisuel public…

C’est peu dire que notre pays connaît une évolution qu’il faut bien qualifier pour ce qu'elle est : une grave régression démocratique !

Sous le précédent quinquennat, celui de Nicolas Sarkozy, ou dans les années juste antérieures, en prévision de l’alternance, le rachat de la plupart des grands quotidiens français par de richissimes amis du chef de l’État avait déjà fait grand bruit. Au fil des mois, on avait en effet assisté à une véritable boulimie d’acquisitions de la part de milliardaires dont la plupart n’avaient pas la presse pour métier, quand leurs activités ne dépendaient pas de la commande publique et qui pour beaucoup d’entre eux entretenaient des liens de forte proximité voire d’amitié avec le chef de l’État et qui faisaient partie des célèbres invités de la soirée du Fouquet’s.

Entrée au capital du Monde, en alliance avec les Espagnols de Prisa (l’éditeur d’El País), d’Arnaud Lagardère, qui s’est souvent présenté comme le « frère » de Nicolas Sarkozy ; rachat des Échos par Bernard Arnault, le témoin de mariage (avec Cécilia) du même Nicolas Sarkozy ; rachat du Figaro par Serge Dassault, sénateur UMP, et également ami proche du même Nicolas Sarkozy en lequel il voyait le fils qu’il aurait aimé avoir ; acquisition de Libération par le banquier Édouard de Rothschild, qui a souvent passé ses vacances à La Baule avec le même Nicolas Sarkozy : dès cette époque, ce mélange des genres, cette consanguinité avaient fait à juste titre scandale. On s’était pris alors à penser que la France, du Second Empire jusqu’à aujourd’hui, en passant par l’époque gaulliste, ne s’était décidément jamais départie de ses terribles travers : ceux d’un régime présidentialiste qui dispose d’une culture démocratique faible et méprise les contre-pouvoirs, à commencer par celui de la presse.

Et pourtant, il faut bien admettre que dans ce domaine de la liberté de l’information et du pluralisme – comme dans beaucoup d'autres ! –, l’alternance de 2012 n’en a pas été une. Et que la régression démocratique s’est encore accentuée. Sans doute n’y a-t-il plus de lien d’amitié visible entre le chef de l’État et les grands patrons qui ont fait main basse sur l’information. Mais c’est pourtant presque pire : la consanguinité entre les milieux d’argent et les grands médias s’est dramatiquement accentuée. Et le pluralisme en a d’autant reculé.

LAPRESSEENREVUE.EU

L’indice le plus récent de cette appropriation de la presse française, écrite et audiovisuelle, par une petite camarilla de milliardaires est l’empire immense que vient de se constituer en à peine quelques mois Patrick Drahi, le patron de Altice Media Group (AMG), la filiale domiciliée au Luxembourg du groupe d'Altice (SFR, Numericable). Que ce grand patron ait du talent pour construire un groupe gigantesque en jonglant avec les milliards, dans une folle politique d'endettement, voilà qui ne fait guère de doute – on peut lire à ce sujet la longue enquête de ma consœur Martine Orange, dont on trouvera les deux volets ici et là. Mais que l'on puisse y voir la garantie d'un rebond de la presse libre et indépendante, c'est évidemment une tout autre affaire…

À la manière d’un Jules Mirès, le célèbre homme d’affaires du Second Empire, qui entre ses folles spéculations sur la bulle de l’époque, celle des chemins de fer, investissait à tout va dans la presse pour mieux consolider son influence et entretenir des relations de connivence avec le pouvoir (lire La presse dans le piège de la démocratie illibérale), Patrick Drahi a racheté à une vitesse éclair tout ce qui était à vendre. Il a d’abord mis la main sur Libération, le journal créé en 1973 par Jean-Paul Sartre et Serge July. Cela a ensuite été le tour du groupe L’Express, fondé en 1953 par Françoise Giroud et Jean-Jacques Servan-Schreiber, c’est-à-dire l’hebdomadaire éponyme et une ribambelle d’autres titres parmi lesquels L’Étudiant ou encore L’Expansion…

Et puis, pour finir, fin juillet, il y a eu l’accord avec Alain Weill, au terme duquel Patrick Drahi va progressivement prendre le contrôle du groupe NextRadioTV, c’est-à-dire, là encore, d’un portefeuille considérable de chaînes et d’antennes, parmi lesquelles BFM-TV, BFM-Business ou encore RMC (lire Alain Weill ouvre les portes de NextRadioTV au milliardaire Patrick Drahi).

Cette opération de concentration est l’aboutissement d’une longue histoire. Et le capitalisme de connivence à la française avait déjà abîmé beaucoup de ces titres, avant même que Patrick Drahi ne s’en empare. Épuisé par de longues années de crise et tout autant de plans sociaux qui ont vu des générations entières de journalistes expérimentés quitter le navire, le Libération d’aujourd’hui n’a plus grand-chose à voir avec le Libération d’hier qui était la propriété de la société des journalistes (la SCPL), système de gouvernance inspiré de celui du Monde, qui garantissait son indépendance. De même,

L'Express d'aujourd'hui, avec ses couvertures « Spécial immobilier » ou « Classement des hôpitaux » – voire pire, ses couvertures machistes (« Ces femmes qui lui gâchent la vie ») ou carrément xénophobes (« Le vrai coût de l'immigration ») – n'a plus grand-chose à voir, et depuis bien longtemps, avec la publication dans laquelle écrivaient Albert Camus ou Jean-Paul Sartre, et qui fut parmi les premiers journaux, avec Combat, à dénoncer la torture en Algérie.

Dans le rachat par Patrick Drahi de tous ces titres, qui ont chacun une histoire longue en même temps qu'une relation passionnée depuis longtemps avec leurs lecteurs, il y a comme un aboutissement. C'est une triste fin de cycle !

« Assurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES JOURS HEUREUX PAR LE C.N.R.

PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une bonne partie de la presse française a vécu en effet une refondation. Pour prendre en compte le programme du Conseil national de la résistance (CNR) (on peut le consulter ici) qui fixait comme priorité le fait « d'assurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères », beaucoup de journaux ont, par divers moyens, cherché à l'époque les garanties de leur indépendance. Le Monde – imité vingt-cinq ans plus tard par Libération – a construit son indépendance à l'égard « des puissances d'argent » grâce à un système de gouvernance dans lequel la société des journalistes détenait le contrôle majoritaire du journal. Ailleurs, d'autres modèles ont été inventés, comme une société coopérative ouvrière pour Le Courrier picard, et d'autres modèles encore…

Pendant plusieurs décennies, le legs démocratique du CNR a survécu, dans des formes juridiques multiples. Et dans leur fonctionnement, bien des journaux ont gardé des types de fonctionnement attestant qu'ils étaient des produits hybrides : des produits, certes marchands, devant trouver leur équilibre financier, mais aussi des instruments de la démocratie, garantissant le droit à l'information des citoyens.

L'ère Drahi sonne donc la fin de cette époque. C'est en quelque sorte pour la presse la fin d'un long déclin. Avec l'irruption du roi du câble dans le secteur de la presse, il est maintenant établi que la presse n'est plus qu'un produit marchand, qui s'achète et se vend, dans de pures logiques commerciales ou d'influence. C'est le retour à l'époque d'avant le CNR : le retour à la presse de l'avant-guerre, celle du Temps, le journal du Comité des forges, avec lequel Hubert Beuve-Méry, le fondateur du Monde, voulait rompre à la fin de la guerre, au motif qu'il avait été trop près des puissances d'argent (en même temps que du Quay d'Orsay !), trop emblématique de ce qu'il qualifiait « la presse d'industrie ». La presse de connivence…

Mon confrère Antoine Perraud vient d'ailleurs de faire une trouvaille. Il a déniché dans les archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) une vidéo d'Hubert Beuve-Méry, le fondateur du Monde, qui permet de mieux comprendre l'ambition originelle de ce journal, qui rejoint celle du CNR.

Au cours de cet entretien, Hubert Beuve-Méry répond à l'interpellation d'un journaliste :

« Quand vous avez créé ce journal en 1944, qu'avez-vous voulu faire ? » lui demande celui qui l'interroge.

— Avant tout un journal indépendant, qui ne doive rien à personne, ni à l'État, ni aux puissances d'argent, ni aux puissances constituées, que ce soient des Églises, des syndicats. Un journal qui puisse vraiment n'avoir aucune espèce de fil à la patte », répond Hubert Beuve-Méry.

Tout est dit ! C'est cette ambition, au cœur du projet de refondation de la République à la fin de l'Occupation, qui a été progressivement abîmée par des coups de boutoir successifs de ces « puissances d'argent ». Désormais, une bonne partie de la presse s'est retrouvée enlacée par ce « fil à la patte » avec lequel voulait précisément rompre Hubert Beuve-Méry.

Signe des temps et de ce naufrage que connaît la presse française, Altice, qui est la holding de tête du groupe de Patrick Drahi, multiplie donc ses emplettes dans la presse française et enrôle dans

le même mouvement Michel Combes comme président de son conseil d'administration et directeur des opérations du groupe. Lequel Michel Combes vient de quitter la direction du groupe Alcatel-Lucent avec un scandaleux pactole de 14 millions d'euros. Autant dire que les directeurs des publications des titres du groupe y regarderont peut-être à deux fois désormais avant de faire des éditoriaux vengeurs contre les abus des patrons du CAC 40, quand ils se couvriront d'or, comme ils en ont la détestable habitude, sous forme de stock-options, golden hellos, golden parachutes ou autres rémunérations variables…

Si les achats en cascade de Patrick Drahi retiennent l'attention, c'est, donc, parce qu'ils sont l'achèvement d'une opération main basse sur la presse et sur l'information qui a connu d'autres épisodes, tout aussi graves. C'est, en bref, l'une des dernières pièces du puzzle qui se met en place et qui montre de la presse française est l'image de ce qu'elle est lentement devenue : une presse totalement sous le contrôle des puissances d'argent, de plus en plus prisonnière des logiques d'influence.

Si le constat saute aux yeux, c'est qu'en face de l'empire Drahi dans la presse et l'information, un autre s'est constitué auparavant, autour du milliardaire et patron de Free Xavier Niel, le banquier de chez Lazard Matthieu Pigasse et le milliardaire Pierre Bergé. Un autre empire, qui a mis la main sur le groupe Le Monde puis sur le groupe du Nouvel Observateur et qui pourrait à l'avenir avoir encore d'autres ambitions, par exemple dans l'audiovisuel. Un autre empire de presse dont les logiques internes sont les mêmes que celles d'Altice, beaucoup plus proches de ce qu'était Le Temps d'avant guerre que du Monde d'Hubert Beuve-Méry. En bref, c'est bel et bien le retour, à peu de choses près, à ce qu'était la presse du temps du Comité des forges.

Et ce n'est pas tout ! Car dans cette opération main basse sur la presse et sur l'information, il faudrait encore citer beaucoup d'autres évolutions pour le moins inquiétantes pour le pluralisme et la liberté de l'information : la prise de contrôle imminente du Parisien par le même Bernard Arnault, déjà propriétaire des Échos ; la prise de contrôle du quotidien La Provence par Bernard Tapie, bien que l'argent investi dans ce journal provienne d'un arbitrage frauduleux qui a valu à son principal bénéficiaire et quelques autres acteurs de l'affaire une mise en examen pour « escroquerie en bande organisée » et « recel de détournement de fonds publics » ; le contrôle de plus en plus spectaculaire de tous les quotidiens de la façade est de la France par le Crédit mutuel…

Bref, les milieux d'argent sont partout à l'offensive. Et ce spectaculaire appétit ne s'arrête pas à la presse écrite : les mêmes milieux d'affaires lorgnent avec de plus en plus de gourmandise les joyaux qui pourraient être à vendre dans l'audiovisuel. À preuve, la prise la prise de contrôle progressive de NextRadioTV par Patrick Drahi que nous venons d'évoquer ; à preuve encore, l'intérêt que les nouveaux propriétaires du groupe Le Monde-Nouvel Observateur ont manifesté pour la chaîne d'info en continue LCI, quand le bruit a circulé que Martin Bouygues pourrait s'en séparer…

Or, ce qu'il y a de très spectaculaire dans ce système de verrouillage de l'information en France par quelques grandes fortunes, c'est que tout y concourt, et que la puissance publique elle-même apporte de facto son appui à cet immense mouvement de spéculation et de concentration de l'information.

Comme l'a établi récemment une longue enquête de Mediapart sur le trafic des fréquences audiovisuelles délivrées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), les tribulations récentes de la chaîne Numéro 23, fondée par Pascal Houzelot (lire Le fructueux trafic des fréquences audiovisuelles), illustrent le fonctionnement ahurissant du capitalisme de connivence à la française. Financé par une partie du gotha français des affaires ainsi que par un oligarque russe ; ami du banquier Matthieu Pigasse et du milliardaire Pierre Bergé et coopté par eux au conseil de surveillance du Monde ; par ailleurs soutenu et conseillé par David Kessler qui fut le conseiller pour les médias de François Hollande à l'Élysée après avoir été celui du même Matthieu Pigasse, Pascal Houzelot a en effet obtenu à titre gracieux au printemps 2012 une fréquence, alors que tout le monde se doutait qu'à peine le délai légal de deux ans et demi imposé par la loi serait dépassé, il revendrait la chaîne. En réalisant une formidable culbute financière.

Et c'est donc ce qui s'est effectivement passé : si le CSA – qui réexaminera l'affaire à la mi-septembre – n'y met pas le holà, Pascal Houzelot et ses alliés feront une plus-value insensée de 88,5 millions de vente, en cédant à NextRadioTV la chaîne Numéro 23, dont la fréquence a été attribuée gratuitement. Lequel groupe

NextRadioTV a lui-même été revendu dans l'intervalle à Patrick Drahi, au terme de cet immense et sinistre jeu de Monopoly qui bouleverse tout le paysage de la presse audiovisuelle française…

Retour à la presse du Comité des forges

Mais dans cette enquête de Mediapart, nous soulignions aussi que l'affaire Houzelot, pour être la plus scandaleuse de toutes, n'en révélait pas moins les tares d'un système pernicieux qui permet à de richissimes hommes d'affaires de spéculer grâce à des fréquences qui leur sont attribuées gratuitement, d'arrondir ainsi leur fortune, ou d'asservir des médias audiovisuels à leurs caprices personnels.

Des exemples du même type que celui de l'affaire Houzelot, on peut en effet en citer d'autres : celui de Claude Berda (AB Productions), qui a revendu en mars 2010 une fortune – 192 millions d'euros pour être précis – ses chaînes TMC et NT1 à TF1. Et même l'État s'est mis à donner le mauvais exemple, puisqu'il a finalisé en octobre 2014 la rétrocession pour près de 25 millions d'euros au groupe Lagardère des 34 % du capital que France Télévisions détenait dans la chaîne de la TNT Gulli. Pour les plus grandes fortunes, la loi qui encadre la TNT est donc une bénédiction : elle autorise toutes les spéculations possibles et imaginables. Ou presque toutes.

Mais l'exemple le plus spectaculaire qui résume la folie du système français, c'est celui de Vincent Bolloré, le célèbre homme d'affaires qui fut l'un des invités vedettes du Fouquet's (et celui qui prêta son jet personnel et son yacht à un Nicolas Sarkozy tout juste élu !). Car c'est précisément grâce à ce système de spéculation autour des fréquences de la TNT que l'homme d'affaires peut monter au capital du groupe Vivendi et, par ricochet, devenir le véritable patron de sa filiale, le groupe Canal+. Tout cela grâce à cette loi qui offre à titre gracieux des canaux pouvant ensuite être revendus à prix d'or.

LAPRESSEENREVUE.EU

Quand, à la fin de l'été 2011, Vincent Bolloré cède le contrôle de 60 % des deux chaînes de la TNT qu'il contrôle, Direct Star et Direct 8, il réalise une affaire en or. Direct Star, c'est l'ex-Virgin 17, qu'il a racheté au groupe Lagardère quelque 70 millions d'euros et qu'il rétrocède à Canal, pour près de 130 millions d'euros. Et Direct 8, il l'a obtenue gracieusement, au terme d'une autorisation que le CSA lui a accordée le 23 octobre 2002.

Dans le « deal » que Vincent Bolloré fait avec le groupe Vivendi, les deux chaînes sont valorisées 465 millions d'euros, alors que l'industriel breton et ami de Nicolas Sarkozy n'a investi pour elles guère plus de 200 millions d'euros. Grâce à l'État, il fait donc une culbute financière exceptionnelle…

La culbute est d'autant plus importante que Vincent Bolloré est payé en titres Vivendi, à un cours exceptionnellement bas, de 17 euros, du fait de la crise financière qui est à l'époque encore très violente – le cours est aujourd'hui à plus de 23 euros. Dès à présent, Vincent Bolloré a donc fait une culbute presque 50 % au-dessus de ce que l'on pensait à l'époque où il a vendu les deux chaînes de la TNT. Et dans la foulée, il est devenu l'homme fort du groupe Vivendi (il devient le président du conseil de surveillance en juin 2014), et donc aussi, l'homme fort de sa filiale, le groupe Canal+.

En somme, tout concourt, y compris la puissance publique, à ce que le système de l'information soit en France totalement – ou presque – verrouillé par quelques grandes fortunes. La presse dans toutes ses composantes : la presse écrite comme la presse audiovisuelle…

Et de ce système stupéfiant, on devine sans grand peine les ravages : même s'il s'agit d'une valeur fondatrice de la République, le droit à l'information des citoyens est en France sans cesse malmené – beaucoup plus qu'il ne l'est en tout cas dans les pays qui ont des cultures fortes de contrepouvoirs. Et comme par un fait exprès, de nombreux exemples sont venus illustrer ces derniers temps les risques d'un système qui livre la presse aux ambitions, aux intérêts ou aux caprices des puissances d'argent.

Le cas le plus récent et le plus flagrant est celui de la censure décidée par le même Vincent Bolloré, comme l'a révélé récemment Mediapart (A Canal +, Vincent Bolloré censure un documentaire sur le

Crédit mutuel): dans son enquête, mon confrère Fabrice Arfi a révélé par le menu comment le tout-puissant patron de Vivendi et homme fort de sa filiale Canal+ a personnellement censuré d'un simple coup de téléphone un documentaire sur le Crédit mutuel et la fraude fiscale, qui devait être diffusé sur la chaîne cryptée. Lequel Vincent Bolloré a avec le Crédit mutuel de nombreux liens d'intérêt.

Dans le même registre, on peut encore citer la spectaculaire reprise en main qui se dessine pour les Guignols de l'info de Canal+ que le même Vincent Bolloré a d'abord envisagé de supprimer avant, face au tollé, d'avancer en crabe, en commençant par placer l'émission en mode crypté, en se débarrassant sinon du producteur historique du moins de toutes les signatures connues qui ont fait son succès, et en la repositionnant pour qu'elle se moque plus des « people » que des politiques.

Il ne s'agit, certes, pas ici d'information. Mais cela donne la mesure de l'humeur du nouveau maître des lieux. Et quand les saltimbanques sont remis au pas, les journalistes ont eux-mêmes tout à craindre. Vieille leçon de l'histoire : sous le Second Empire, il n'y avait pas que la presse qui devait être à la botte ! Les caricaturistes l'étaient tout autant et devaient avant parution soumettre leurs dessins au ministère de l'intérieur…

Cette spectaculaire montée en puissance des milieux d'argent dans la presse audiovisuelle a donc généré des phénomènes de désinhibition. Les patrons de la presse ou de l'audiovisuel n'hésitent plus à donner des coups de canifs publics dans le droit à l'information.

Et même, sans fausse pudeur, à le revendiquer publiquement. Témoin le patron du groupe M6 Nicolas de Tavernost qui n'a pas eu le moindre scrupule, en juin dernier, à admettre exercer des pressions sur les journalistes de sa chaîne et notamment ceux qui réalisent l'émission Capital, pour « ne pas contrarier des clients ». Il était l'invité d'une émission de Canal+, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a dit les choses en toute franchise (dans une vidéo dont il est malheureusement impossible d'expurger la publicité !) :

http://bcove.me/pjuakv9t

Le néolibéralisme en terrain conquis dans l'audiovisuel public

On savait certes, déjà, que la censure existait à M6. Car l'affaire évoquée par Nicolas de Tavernost est ancienne. Dans cet entretien, il fait allusion à la censure d'une enquête de la chaîne qui portait sur Xavier Niel en 2013, et dont Mediapart s'était fait l'écho (lire Les secrets de Xavier Niel (6) : le papivore). Mais il y a aujourd'hui quelque chose de nouveau : les oligarques parisiens qui contrôlent la presse et l'audiovisuel n'hésitent plus même à admettre publiquement qu'ils répugnent à ce que leurs journaux respectifs fassent des enquêtes corrosives sur le voisin.

Et le plus inquiétant, c'est que cette pratique fait visiblement jurisprudence, même si d'autres propriétaires de médias n'osent pas encore l'avouer publiquement. Imagine-t-on une grande enquête du Monde sur l'affaire Pascal Houzelot, lequel siège au conseil de surveillance du groupe de presse ? On l'attend toujours. Espère-t-on de grandes enquêtes des innombrables quotidiens contrôlés par le Crédit mutuel sur les actes de censure de Vincent Bolloré ou sur l'écheveau opaque des sociétés holding qui lui assure le contrôle de son groupe, dont certaines sont au Luxembourg (lire à ce sujet cette autre remarquable enquête de ma consœur Martine Orange, consultable ici, là, là et encore là) ?

En fait, on voit bien au travers de ces questions les effets ravageurs de ce système, celui du capitalisme de la barbichette : comme dans la petite cour de récréation des milieux d'affaires parisiens, tout le monde connaît tout le monde, il est des territoires économiques entiers où même les journalistes les plus pugnaces peinent à s'aventurer. Avec au bout du compte, le triste résultat que l'on sait : si dans quelques médias, le journalisme d'investigation peut encore être pratiqué dans les affaires qui touchent à la politique, la corruption ou la fraude, l'investigation économique et financière est le plus souvent sinistrée.

Qui ose enquêter sur un Vincent Bolloré ? Les journalistes qui s'y sont risqués savent que c'est immensément compliqué. Qui ose enquêter sur l'immensément riche et puissant Xavier Niel ? À Mediapart, nous avons cette liberté (on retrouvera nos enquêtes ici, là, là, là, là ou encore là). Mais beaucoup de confrères savent qu'ils vont au-devant de grandes difficultés.

Et le pire, c'est que ce verrouillage de l'information a un effet de contagion sur l'audiovisuel et tout particulièrement l'audiovisuel public, où les journalistes qui tiennent le haut du pavé sont le plus souvent ceux qui professent avec application les points de vue dominants de ces mêmes cercles des milieux d'argent parisiens. Écoute-t-on le journal de France 2 ? Pas le moindre souci de pluralisme des approches – alors que c'est la richesse de l'économie : avec François Lenglet, on a toujours un seul son de cloche – néolibéral il va sans dire. Écoute-t-on France Inter ? Pour l'éditorial du matin, les journalistes économiques qui y officient et qui sont très compétents ont depuis toujours été mis sur la touche, au profit hier de l'ultraréactionnaire Jean-Marc Sylvestre, au profit aujourd'hui de l'éditorialiste des Échos Dominique Seux qui fait des libelles à peine plus nuancés que ceux du Medef. Écoute-t-on même France Culture ? Même la « matinale » de la radio qui, plus encore que d'autres, devrait pourtant avoir le souci du débat intellectuel contradictoire et du pluralisme a lentement dérivé au fil des mois vers le « tout-libéral » et assène périodiquement un seul point de vue en économie, celui de Philippe Manière, l'ancien pamphlétaire radical du Point. Et que dire de C dans l'air, l'émission de France 5 : n'y pérorent, le plus souvent, que les mêmes imposteurs de l'économie, ceux qui défendent depuis des lustres ces mêmes points de vue, ceux de la pensée unique néolibérale.

Tout juste y a-t-il quelques poches de résistance, comme Cash Investigation sur France 2, et quelques rares autres émissions de ce type…

Ainsi vont la presse et l'audiovisuel français : même si beaucoup de journalistes qui y officient essaient, envers et contre tout, de faire dignement leur travail, ils rencontrent, pour beaucoup d'entre eux, des difficultés croissantes. Terrible constat ! Si beaucoup de journalistes souffrent de cette situation, notamment les jeunes générations qui arrivent ; si beaucoup de citoyens ont une claire conscience des systèmes de connivence qui sont à l'œuvre, le piège est en train de se refermer : la presse et l'audiovisuel auraient besoin de faire l'objet d'une ambitieuse refondation démocratique, pour garantir ce droit à l'information, mais à l'inverse, la mainmise des milieux d'argent se renforce gravement.

Pierre Rosanvallon: la presse et l'enjeu... Par Mediapart

http://dai.ly/x7qzu6

Dès le 15 décembre 2008, à l'occasion d'une soirée avec Reporters sans frontières au cours de laquelle avait notamment pris la parole l'historien et professeur au Collège de France Pierre Rosanvallon (voir ci-dessus son intervention), Mediapart avait engagé une campagne pour souligner l'enjeu démocratique majeur de ces questions du pluralisme et de la liberté de l'information.

Depuis, la situation s'est encore aggravée. Et la refondation démocratique est encore plus impérieuse…

mediapart.fr

IV) Myriam El Khomri : une ministre du Travail sous la houlette de Hollande

Myriam El Khomri, nommée le 2 septembre ministre du Travail, de la formation professionnelle et du dialogue social. PHOTO ALAIN JOCARD / AFP

Femme et issue de l'immigration, la fraîchement nommée ministre du Travail hérite du dossier du chômage. Elle devra vite faire ses preuves.

"Le président français a lié à plusieurs reprises sa décision de se représenter ou non pour un second mandat à l'infléchissement de la courbe du nombre des demandeurs d'emploi", relève Le Temps en commentant la nomination inattendue de la Franco-Marocaine Myriam El-Khomri au poste de ministre du Travail, de la formation professionnelle et du dialogue social en remplacement du maire de Dijon, François Rebsamen.

"Cette élue de la capitale âgée de 37 ans – jusque-

là secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, très présente dans les médias dans la foulée des attentats islamistes de janvier – travaillera donc sous la supervision directe de François Hollande et de ses conseillers", enchaîne le quotidien suisse.

Et de noter : "Symbole de la parité, elle est la seconde figure marquante issue de l'immigration au sein du gouvernement, aux côtés de la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem."

Réputée bonne communicante, Myriam El Khomri "se retrouve en charge du dossier le plus sensible en vue de la présidentielle de 2017 : celui des chiffres du chômage".

Selon un communiqué du conseil des ministres publié le 2 septembre, relate le quotidien suisse, "après un net ralentissement des nouveaux inscrits début 2015, on enregistre depuis deux mois une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi". Avant de commenter : "Des indicateurs bien timides toutefois vu l'ampleur du problème : 3,551 millions de Français étaient au chômage en juillet, tandis que le nombre de personnes à activité réduite explose et que les rangs des chômeurs depuis plus d'un an ne cessent de grossir : + 10 % depuis juillet 2014."

Courrier international

A Suivre…
La Presse en Revue